



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120343

AERODROME DE NIORT SOUCHE - REMISE EN PLACE DU SERVICE
AFIS EN TOUR DE CONTROLE - CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET
CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**AERODROME DE NIORT SOUCHE - REMISE EN PLACE DU
SERVICE AFIS EN TOUR DE CONTROLE - CONVENTIONS DE
PARTENARIAT ET CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la recherche d'une plus grande sécurité des pratiques aéronautiques réalisées sur l'aérodrome de Niort Souché et afin d'assurer le développement de cet équipement, il est prévu la réouverture de la tour de contrôle et de son service AFIS.

Ce service nécessite pour la Ville de Niort de devenir prestataire de la navigation aérienne pour le compte de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et de mettre en œuvre une politique de sécurité particulièrement détaillée et contrôlée.

Dans le cadre de cette politique de sécurité, les agents rendant le service en tour de contrôle doivent avoir suivi une formation théorique, actuellement en cours et qui sera sanctionnée par une qualification délivrée par la DGAC, ainsi qu'une formation pratique qui se déroulera en deux parties :

- formation pratique sur un aérodrome autre que celui de Niort bénéficiant d'un service AFIS en activité ;
- formation pratique locale permettant d'acquérir les compétences propres aux services rendus sur l'aérodrome de Niort.

De plus, et afin de rendre un service d'information de qualité, il est exigé des prestataires de la navigation aérienne de transmettre des informations météorologiques certifiées en l'occurrence par Météo France.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du bassin d'Arcachon afin d'accueillir l'un des deux agents de la Ville de Niort en formation pratique sur l'aérodrome d'Arcachon La Teste de Buch ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac afin que l'un de ses agents AFIS se rende sur l'aérodrome de Niort pour y qualifier les deux agents de la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer une convention de prestations de service avec Météo France afin que l'aérodrome de Niort puisse bénéficier des données météorologiques nécessaires à l'exploitation du service AFIS.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé
Chantal BARRE